



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## Impôt sur les revenus de 2021

### Avis d'impôt établi en 2022

AVIS\_IR\_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impôts.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP ORLEANS-LA SOURCE  
SAID ORLEANS-LA SOURCE  
9 AVENUE DU PDT JOHN KENNEDY  
45074 ORLEANS CEDEX 2

### Vos références

Numéro fiscal (C) : 04 66 048 319 478

Référence de l'avis : 22 45 A208240 92

Adresse d'imposition au 01/01/2022 :

21 RUE DE L ERMITAGE

45750 ST PRYVE ST MESMIN

Numéro FIP : 450 94 35 7021337789 4 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 08/07/2022

Date de mise en recouvrement : 31/07/2022

Identifiant service : 45054

### Vos contacts

Par messagerie sécurisée  
dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#)

Par téléphone  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place  
auprès de votre centre des finances publiques  
(horaires sur [impôts.gouv.fr](#), rubrique « Contact »)  
SIP ORLEANS-LA SOURCE  
SAID ORLEANS-LA SOURCE  
9 AVENUE DU PDT JOHN KENNEDY  
CS 20009  
45074 ORLEANS CEDEX 2

### Somme qu'il vous reste à payer

0 €

You n'avez rien à payer au titre des revenus de 2021.

Revenu fiscal de référence : 13 609

Nombre de parts : 1,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

\* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#).

# Avis d'impôt établi en 2022

N°fiscal : 04 66 048 319 478

# Impôt sur les revenus de 2021

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : HEURTEVIN

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
C				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				1,00
<b>Détail des revenus</b>				
Salaires.....		Déclar. 1 19737		Total
Déduction 10% ou frais réels.....	- 6186			13551
Salaires, pensions, rentes nets.....	13551			
<b>Revenu brut global.....</b>				13551
CSG déductible.....				- 0
<b>Revenu imposable.....</b>				13551
Revenus au taux forfaitaire.....		Taux	Montant	58
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>				366
Décote.....				- 366
Impôt proportionnel.....				+ 7
<b>Impôt total avant crédits d'impôt.....</b>				7
<b>CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS</b>				
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	7		Montant retenu	7
Montant net de votre imposition.....				0
<b>IMPOT NET</b>				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				0
<b>CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :</b>				
<b>IMPOT SUR LE REVENU</b>				
Impôt sur le revenu 2021 dû <sup>53</sup> :				* 0
<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>				
Revenu fiscal de référence <sup>25</sup> .....				13609
<b>Informations indiquées pour mémoire</b>				
RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible <sup>19</sup>				58
<b>PLAFOND EPARGNE RETRAITE</b>				
Le plafond disponible pour la déduction des				
<b>LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE</b>				

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

cotisations versées en 2022, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :

Plafond total de 2020.....

**Déclar. 1**

16062

Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....

3973

Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....

+ 4052

Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....

+ 4114

Plafond calculé sur les revenus de 2021.....

+ 4114

Plafond pour les cotisations versées en 2022.....

= 16253

**PRELEVEMENT A LA SOURCE 2022**

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://www.impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gérer-mon-prélèvement-à-la-source) ou en appelant le 0809 401 401



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## Impôt sur les revenus de 2021

### Avis d'impôt établi en 2022

AVIS\_IR\_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impôts.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP ORLEANS-LA SOURCE  
SAID ORLEANS-LA SOURCE  
9 AVENUE DU PDT JOHN KENNEDY  
45074 ORLEANS CEDEX 2

### Vos références

Numéro fiscal (C) : 20 73 719 746 497

Référence de l'avis : 22 45 A208239 93

Adresse d'imposition au 01/01/2022 :

21 RUE DE L ERMITAGE

45750 ST PRYVE ST MESMIN

Numéro FIP : 450 33 26 6599927789 3 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 08/07/2022

Date de mise en recouvrement : 31/07/2022

Identifiant service : 45054

### Vos contacts

Par messagerie sécurisée  
dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#)

Par téléphone  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place  
auprès de votre centre des finances publiques  
(horaires sur [impôts.gouv.fr](#), rubrique « Contact »)  
SIP ORLEANS-LA SOURCE  
SAID ORLEANS-LA SOURCE  
9 AVENUE DU PDT JOHN KENNEDY  
CS 20009  
45074 ORLEANS CEDEX 2

### Somme qui vous est remboursée

**45,00 €**

You n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2021.

**Vous serez remboursé par virement le 21/07/2022  
sur le compte bancaire suivant :**

FR76 1480 6000 986X XXXX XXX0 044

Identifiant de la banque : AGRIFRPP848

Emetteur du virement :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**Revenu fiscal de référence :**

**26 406**

**Nombre de parts :**

**2,00**

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

\* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#).

# Avis d'impôt établi en 2022

N°fiscal : 20 73 719 746 497

# Impôt sur les revenus de 2021

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : FLEUREAU

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
C				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
2				2,00
<b>Détail des revenus</b>				<b>Total</b>
Salaires.....		Déclar. 1 17760		
Autres revenus imposables.....		10796		
Heures supplémentaires non exonérées.....		0		
Total des salaires et assimilés <sup>2</sup> .....		28556		
Déduction 10% ou frais réels.....	-	2856		
Salaires, pensions, rentes nets.....		25700		25700
<b>Revenu brut global.....</b>				<b>25700</b>
CSG déductible.....				- 0
<b>Revenu imposable.....</b>				<b>25700</b>
Revenus au taux forfaitaire.....		Taux	12,8%	Montant
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>				
Décote.....				- 528
Impôt avant réductions d'impôt.....				50
<b>REDUCTIONS D'IMPOT<sup>15</sup></b>				
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....		Montant déclaré 2		
Montant de la réduction d'impôt.....				50
<b>Total des réductions d'impôt<sup>20</sup>.....</b>				- 50
Impôt proportionnel.....				+ 2
<b>Impôt total avant crédits d'impôt.....</b>				<b>2</b>
<b>CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS</b>				
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....		Montant déclaré 2		2
Montant net de votre imposition.....				0
<b>IMPOT NET</b>				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				0
<b>CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :</b>				
<b>IMPOT SUR LE REVENU</b>				
<b>LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE</b>				

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

**Avis d'impôt établi en 2022**

N°fiscal : 20 73 719 746 497

**Impôt sur les revenus de 2021**

Feuillet n° : 2 / 2

&gt;&gt;&gt; Suite de votre avis

Impôt sur le revenu 2021 dû<sup>53</sup>:

Retenue à la source prélevée en 2021 par vos verseurs de revenus :

\* 0

- 45

**Solde d'impôt sur les revenus 2021 :.....**

- 45

COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT  
QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE

45

CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**Revenu fiscal de référence<sup>25</sup>.....

26406

**Informations indiquées pour mémoire**RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible<sup>19</sup>

18

**Revenus exonérés**

Heures supplémentaires.....

Déclarées

**Déclar. 1**

764

Heures supplémentaires.....

Nettes

688

**PLAFOND EPARGNE RETRAITE**

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2022, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :

**Déclar. 1**

16062

Plafond total de 2020.....

Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....

3973

Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....

+ 4052

Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....

+ 4114

Plafond calculé sur les revenus de 2021.....

+ 4114

Plafond pour les cotisations versées en 2022.....

= 16253

**PRELEVEMENT A LA SOURCE 2022**Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401](http://impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401)